

PRÉSENTATION

LA NOTION D'« ÉCOLE LINGUISTIQUE » : UNITÉ, SINGULARITÉ, PLURALITÉ

Christian Puech

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Labex EFL
Laboratoire d'Histoire des théories linguistiques (UMR 7597)

Le dossier que nous présentons rassemble un choix de contributions issues d'un atelier consacré à l'école de Genève. Cet atelier s'est tenu au sein du XIX^e Congrès International des Linguistes dont nous remercions les organisateurs pour leur accueil (Genève 2013). Il était l'un des deux ateliers co-organisés pour l'occasion en collaboration (UMR HTL) avec le *Cercle Ferdinand de Saussure* et à son initiative.

Le xx^e siècle a connu on le sait une floraison d'écoles linguistiques dont « l'école de Genève » – pour différentes raisons qu'abordent au moins en partie notre dossier – n'est certainement pas la plus connue ni celle qui a retenu le plus volontiers l'attention.

C'est sans doute parce que le Cercle de Prague, celui de Copenhague, ou de New York, et, dans une moindre mesure l'école de Tartu, ont été identifiés après la Seconde Guerre Mondiale, comme les vecteurs principaux de l'installation et de la propagation du (ou des) structuralisme(s) en Europe et au niveau mondial, et de sa dissémination dans l'ensemble des sciences humaines et sociales¹. Qu'on puisse parler parfois aujourd'hui d'« École de Cambridge (Massachusetts) » pour désigner le paradigme concurrent (« générativiste ») qui lui a succédé dit assez bien que la

1 Sur certains aspects des avatars et des paradoxes chronologiques de cette dissémination (tardive), cf. C. Puech (éd.) (2013).

notion d'« école » joue un rôle discret mais constant dans les représentations plus ou moins spontanées de l'histoire récente des sciences du langage et de ce qu'on peut appeler leur « champ » à la fois unifié et divers... ou contradictoire.

À quoi l'on doit ajouter bien sûr que cette catégorie historiographique d'école plus ou moins réfléchie, plus ou moins assumée par ses promoteurs et usagers ne concerne ni le seul « présent » du développement des théories linguistiques, ni non plus le seul domaine strict des sciences du langage.

Sur ce second point, on peut citer au moins l'ouvrage récent *Theoretical Schools and Circles : Literary Theories, History, Philosophy*² qui propose ces notions de cercle et d'école comme des entrées possibles dans la restitution de tout un pan de la *modernité* des sciences humaines et sociales. Dans ce cadre, l'éclectisme des dénominations (« Cercle », « École »), de leur détermination – « École *formaliste* russe » (doctrine), « Cercle de Bakhtine » (fondateur), « École des Annales » (revue), « Cercle de Prague », « École de Genève », « École de Chicago » (lieux), « École de Yale » (lieu et/ou institution)... disent bien et à la fois la commodité de dénominations-repères dans l'espace et le temps et la relative indétermination – au-delà d'un procédé commode – du fonctionnement de ces catégories.

Sur le premier point, l'ancienneté du procédé, ou son utilisation rétrospective pour désigner une certaine homogénéité de principes partagés par des grammairiens/linguistes, on peut citer sans souci d'exhaustivité et du plus proche au plus lointain, l'école de Kazan, l'école néogrammarienne (dite aussi « école de Leipzig »), celle des Idéologues, celle de Port-Royal (« c'est à peine s'ils forment une école particulière au sens rigoureux du mot » écrit à propos des Messieurs l'Abbé Bremond³), celle des « modistes » médiévaux (xiii^e et xiv^e siècles), des grammairiens d'Alexandrie (iii^e-ii^e siècles av. J.-C.), etc. Quant à l'ancienneté de ce procédé de repérage et d'identification (parfois d'auto-identification), il n'est pas nécessaire d'en mentionner l'existence très ancienne dans d'autres domaines du savoir et de la réflexion : on pouvait être, dans l'Antiquité philosophique, du Portique, du Jardin, du Lycée, de l'Académie, etc. Le lieu renvoyait, outre à lui-même, à une « fondation » et à un fondateur, à une « doctrine » identifiable et différenciable et, bien sûr, à une tradition ou un projet transmissible dont la traçabilité était jugée rétrospectivement assurée ou projectivement souhaitable...

1. UNITÉ D'UN CHAMP ET DIVERSITÉ DES ÉCOLES

Au xx^e siècle, la notion d'école linguistique qui présuppose la pluralité (une école n'est identifiable que par différence) nous semble pourtant paradoxale à deux titres au moins :

2 Marina Grishakova et Silvi Salupere (eds) (2015).

3 Bremond 1923, Avant-propos, p. 2.

(i) D'abord parce que son usage statistiquement fréquent est contemporain de *l'unification* (au moins projetée) des principes généraux de description des langues. C'était même là le thème imposé du premier Congrès International des Linguistes tenus à La Haye en 1928, et au cours duquel, justement, les écoles de Prague (R. Jakobson, W. Mathesius, N. Troubetzkoy) et de Genève (Ch. Bally, A. Sechehaye, S. Karcevski) se firent reconnaître en tant que telles :

C'était un coup d'essai, une tentative [...]. La linguistique a, au grand jour et devant le forum du monde entier, plaidé ses propres causes. (J. Schrijnen cité par R. Jakobson, 1973)

Copenhague, New York (dans une certaine mesure) suivirent. Leipzig précédait (de peu) avec l'école néogrammairienne. Si l'on est en droit de parler d'École de Paris, c'est de manière plus discrète mais néanmoins récurrente pour désigner rétrospectivement de jeunes chercheurs regroupés autour de la Société linguistique de Paris et de M. Bréal et ayant, pour la plupart, suivi les enseignements de Ferdinand de Saussure à l'EPHE. C'est bien sûr le cas d'A. Meillet, démiurge discret mais, on le sait, actif de ce premier Congrès des linguistes, et figure incontournable de la linguistique mondiale en 1928.

(ii) Ce projet d'unification des principes premiers de la discipline est bien sûr aussi un projet d'*autonomisation* de la linguistique. Si les propositions de Prague et de Genève (qui sera chargée d'organiser le second Congrès en forme d'hommage à F. de Saussure) rencontrent l'assentiment d'une grande partie des congressistes, c'est qu'elles sont porteuses de la promesse de reconnaissance d'une « profession » (distincte de celle de « philologue », en particulier) et que cette promesse est garantie par la légitimité d'une Autorité, celle de F. de Saussure et du *Cours de linguistique générale*. En 1928, douze ans après la publication du *Cours*, la figure du grand Genevois apparaît donc à la fois comme unificatrice et porteuse de spécialisations possibles (incarnées par des écoles distinctes) dans un champ à la fois unifiable et différenciable. C'est bien ce premier congrès international des linguistes qui marque la fin de la période de réception du cours et inaugure celle de sa constitution en *héritage* : un patrimoine commun (synchronie/diachronie, langue/parole, arbitraire du signe, valeur, etc.), ouvert à la pluralité des interprétations et inflexions, des reprises et démarcations propres aux différentes écoles.

Mais bien sûr, cette présentation trop rapide ne tient pas compte des éléments cruciaux qui devraient permettre de mieux éclairer les problèmes historiographiques fondamentaux liés à la notion moderne d'école dans le champ de la linguistique.

Toutes choses égales d'ailleurs, on peut en discuter la pertinence comme il arrive parfois qu'on conteste celle de « tradition » métalinguistiques (et de « tradition scientifique » tout court). Même si l'on recourt parfois à l'idée qu'il existe des

traditions scientifiques nationales (les mathématiques françaises ou russes, par ex.), des écoles scientifiques (l'école de physique de Copenhague), on prend souvent soin de distinguer une science internationale conforme à une idée universaliste de la science d'une science particulière liée à une culture et difficilement exportable. C'est en ce sens qu'on parlera par exemple de médecine *traditionnelle* chinoise.

2. ÉCOLES ET TRADITIONS

L. Hjelmslev et K. Togeby nous fournissent un exemple de cette dialectique de l'universalité et des particularismes, des tensions et complémentarités entre traditions et écoles sur un spectre de positions qui vont d'une minoration de la notion d'école à son extension totalisante maximale.

Entre innovation annoncée et continuité maintenue, sous le titre « Introduction à la linguistique », Hjelmslev (1971, p. 15-27), prononce sa Conférence inaugurale à la Chaire de linguistique comparée de l'université de Copenhague en 1937. Si l'usage social de la linguistique n'est pas évoqué ici, l'inscription dans une tradition est, elle, explicitement assumée, conformément au « genre » dont relève la « Leçon inaugurale ». Mais très vite, Hjelmslev problématise ce qui aurait pu rester une intervention ritualisée. S'il s'agit bien de poursuivre une tradition linguistique nationale amorcée il y a plus de cinquante ans, institutionnalisée sous la forme dont il hérite depuis 1887, illustrée par des personnalités prestigieuses (Rasmus Rask, Vilhelm Thomsen, Holger Pedersen... et bien d'autres), si la conscience de cette tradition est largement réfractée et renforcée par la reconnaissance de la communauté scientifique internationale (Troubetzkoy, Meillet sont les cautions invoquées), il s'agit aussi de la renouveler :

Si l'on peut montrer que les changements linguistiques ne sont pas dus simplement à des tendances limitées à une population donnée, mais aussi à une prédisposition au changement dans le système du langage lui-même, de telle sorte qu'un état linguistique d'un type donné doit nécessairement changer d'une façon donnée aussitôt que sont présentes les conditions nécessaires, alors la linguistique comparée aura réussi à établir une explication linguistique générale, selon laquelle les changements linguistiques sont dus aux états linguistiques, et où le particulier est dû au général [...]. La linguistique d'aujourd'hui approche, et atteindra probablement une synthèse de cette nature [...]. Si en tant que nouveau titulaire de cette chaire, j'ai le bonheur de participer à un renouveau de la science dont les intérêts m'ont été confiés, c'est dans cette tentative de réaliser une synthèse que je dois rechercher ma justification. (Hjelmslev 1971, p. 27).

La conscience disciplinaire se tient donc ici en un point d'équilibre entre plusieurs pôles qui ne convergent pas naturellement : d'une part la série empirique des prédécesseurs au même poste institutionnel (qu'est-ce qui d'eux s'est transmis ? qu'est-ce qui d'eux doit se transmettre ?), d'autre part le pôle d'une tradition nationale (mais en quoi consiste son identité ?), enfin le pôle de l'objet (y a-t-il

continuité entre la grammaire comparée et la linguistique générale que pratique et projette Hjelmslev ?). Le compromis disciplinaire suppose donc dans le même temps une série de « coups de force », à tout le moins une réinterprétation péremptoire de l'histoire de la grammaire comparée en fonction de l'intérêt actuel de la discipline. Par exemple :

La linguistique comparée n'a cependant jamais cessé d'être générale, et la vue générale a toujours été la vue idéale. (Ibid., p. 25)

Cette prise en compte (rétrospective) de l'horizon de projection de la discipline implique nécessairement un décentrement de la tradition nationale vers le Grand Prédécesseur :

Quelques grands esprits comprirent la nécessité de confronter les deux vues (théorie de l'état linguistique/théorie des changements, N. d. l'A.) et de les placer sur un même plan. Ferdinand de Saussure formula en termes clairs le conflit entre synchronie et diachronie, et maintint que la place adéquate de la synchronie était à côté de la diachronie, voire au-dessus [...]. (Ibid., p. 26)

Pour coexister, continuité disciplinaire et refondation passent donc ici par la distinction entre la succession empirique des héros d'une tradition, et le recours à l'influence externe d'un prédécesseur dans l'ordre de la légitimité et de la rationalité épistémologique. De ce point de vue, le thème de la tradition nationale (en grammaire comparée) et celui de l'objet de science convergent dans la distinction qu'opère Hjelmslev entre tradition et École, non sans avoir auparavant précisé la caractéristique principale de cette tradition. Il s'agit de la tradition philologique, débarrassée de l'essentiel de ses tendances littéraires/antiquariales et tournée vers « l'aspect linguistique », qui permet

[...] plus aisément que d'autres aspects de l'esprit humain une approche générale et des comparaisons qui font sortir l'objet de l'étroite spécialisation et le placent dans un contexte plus large. (Ibid., p. 18)

D'ailleurs, Rask lui-même n'a-t-il pas maintenu « au milieu de la période romantique, et sous l'influence du Romantisme » (ibid. p. 19) l'exigence réaliste et rationaliste ? « C'est en ce sens, poursuit Hjelmslev, qu'une tradition linguistique danoise existe ».

Cette postulation d'une linguistique comparative et générale – la plus « rationnelle des disciplines humanistes *générales* » (nous soulignons) – permet de maintenir en même temps tradition et ouverture, spécialisation et généralité, idéal scientifique critique et compacité/continuité disciplinaire ménageant l'avenir. En effet,

[...] il n'y a pas d'école danoise de linguistique, du moins au sens où le terme d'"école" est souvent employé en des lieux où le savoir est considéré comme une profession ou une industrie. (Ibid., nous soulignons)

Qu'elle soit assimilée comme on peut le voir parfois chez Bloomfield à un sectarisme anti-scientifique et anti-professionnel, ou au contraire, chez le fondateur de la glossématique, à une professionnalisation dévoyée, anti-humaniste, la tendance à la constitution en École constitue bien une limite du discours disciplinaire. Trop large, la connivence disciplinaire menace la spécificité de l'objet que le point de vue disciplinaire a pour charge de stratifier, différencier, articuler à d'autres objets (ici contre la philologie). Trop étroite (scolastique), elle menace l'idéal scientifique lui-même par réification des principes et massification/opacification de la société savante.

Et pourtant, l'allusion au maintien de « l'exigence rationaliste et réaliste » par Rask au cœur même du déchaînement romantique est reprise, systématisée et considérablement amplifiée dans une communication de K. Togeby au Cercle linguistique de Copenhague en 1946 : « Le développement de la linguistique moderne, comparé à celui des belles-lettres » (Togeby, 1971) illustre de manière particulièrement significative une modalité de cette représentation par affiliation empirique de la discipline.

Il ne s'agit plus ici de continuité institutionnelle et nationale, mais d'un parallélisme établi entre les lettres les sciences et les arts à différentes périodes de leur histoire. Le ressort de cette histoire serait la succession de deux époques dans la culture littéraire et scientifique de l'Europe : le moyen âge, caractérisé par le non-individualisme et l'esprit de totalité, d'une part ; les temps modernes, caractérisés par l'individualisme (Renaissance, Réforme, classicisme, romantisme, naturalisme), d'autre part.

Dans ce cadre, selon Togeby,

L'histoire de la linguistique correspond assez bien à celle de la littérature. De 1890 à 1930, parallèle avec le néoromantisme, le courant dominant de la linguistique est le psychologisme. De même que la littérature de la fin du XIX^e siècle réagit contre le naturalisme, la linguistique abandonne l'étude des faits extérieurs pour s'intéresser davantage à la vie intérieure du langage, à la psychologie. (Togeby 1970, p. 41)

Mais cet agencement – intéressé, partial, téléologique... et relativement banal – de la mémoire disciplinaire ne constitue qu'un aspect de cette représentation. Plus significatif encore est l'usage que fait Togeby de la notion d'École. Cible des représentations disciplinaires évoquées plus haut, elle structure ici au contraire l'image des développements les plus récents de la discipline :

À partir de 1930, environ, on revient, en linguistique comme en littérature, au point de vue de la totalité et de la structure, délaissé depuis le moyen âge. On voit se créer au moins six groupes ou écoles de linguistes qui tous s'inspirent de Ferdinand de Saussure, lequel, vivant en pleine période de psychologisme, a émis des théories bien en avance sur son temps : la distinction de la langue et de la parole, de la diachronie et de la synchronie, la théorie des oppositions systématiques. » (Ibid., p. 41. Nous soulignons)

La figure du prédécesseur, dans l'ordre empirique de la succession, se confond donc avec celle du « précurseur »/fondateur, pour donner lieu à une appréhension *unifiée, homogène* du champ de la discipline saisie dans la variété de ses domaines, ses branches et de ses intérêts.

À « l'École de Paris » (Meillet, Vendryes, Sommerfelt), l'aspect « sociologique » des faits de langue ; à « l'École de Genève » (Bally, Sechehaye), « les abstractions de la grammaire » ; à « l'École de Prague » (Troubetzkoy, Jakobson), la phonologie ; à « l'École néo-romantique allemande » (Weisberger et Porzig), l'étude des systèmes de signification. À « l'École de Copenhague » enfin (Brondal, Hjelmslev), rejoignant par une boucle de l'histoire les préoccupations des réalistes et nominalistes du moyen âge, la mise en évidence des universaux des formes linguistiques d'une part, et la prise en compte des systèmes linguistiques comme « essais d'interprétation » d'autre part.

Triple avantage d'une telle représentation : la distribution géographique et historique des écoles se superpose harmonieusement à la répartition des domaines de la discipline, la spécificité de l'objet est maintenue dans sa différenciation même et, enfin, le cadre général (les catégories historiques mises en œuvre) garantit l'intégration maximale de la discipline. Discipline de culture, la linguistique structurerait ses recherches et ses résultats selon une double logique, interne et externe, sans avoir à sacrifier son autonomie ni son unité.

On peut penser qu'une telle représentation réalise, dans les limites d'un exposé « de circonstance », l'intégration optimale des *variétés* de la discipline. On note également qu'elle n'est possible, dans son discours manifeste, qu'à partir d'une référence absolue (une référence qui n'est elle-même référée à aucune autre) : Saussure, lieu d'origine et principe de fermeture de la régression dans le temps et de la dispersion dans l'espace. Comme si la conscience disciplinaire dont elle procède et qu'elle contribue à transmettre réalisait sur le plan thématique ce que Jakobson citant Schrijnen, qui se référait à Meillet, désignait comme un « coup d'essai, une tentative devant le forum du monde entier... », sur le plan de l'institution. On peut formuler enfin l'hypothèse que cette conscience disciplinaire n'est rendu possible qu'après que la référence à Saussure eut acquis cette puissance constituante qu'elle n'acquière véritablement qu'avec le structuralisme, c'est-à-dire de manière essentiellement *retrospective*, comme repère, lieu de mémoire, bien au-delà de la valeur scientifique des propositions contenues dans le *CLG*.

Enfin, c'est ici la structuration du champ en écoles qui, contrairement à la présentation de Hjelmslev en 1937 (dans un autre contexte) garantirait l'unité du champ malgré et grâce à une division en « écoles » assimilée à une division du travail dans un chantier commun. Gageons qu'entre ces deux positions en apparence opposées quant à l'existence d'écoles, un socle commun de convictions et de

croyanances est largement partagé : il est essentiellement lié au rôle assigné à l'École glossématique dans la géographie des savoirs, et dans leur histoire...

Mais bien sûr, si l'historien de la linguistique ne peut se saisir qu'avec précaution (au second degré) de ce type de représentation, c'est qu'il connaît – à différentes périodes, dans différents contextes scientifiques et culturels – les enjeux de ces auto-représentations qui reviennent toujours pour leurs promoteurs à se situer au centre, ou au terme, ou à l'origine d'une sorte de collège ou d'Académie invisible déterritorialisée et largement anhistorique. L'enquête sur les horizons de rétrospection des grammairiens et linguistes l'avait déjà largement montré (Puech 2006, Puech et Raby 2011) : tout recours au passé ne relève pas encore, automatiquement, de l'enquête historiographique. De manière analogue, toute émergence d'une école, d'un cercle n'est pas dans l'organisation sociale et cognitive la garantie de l'émergence du nouveau.

3. ÉCOLES LINGUISTIQUE ET LÉGITIMATION

Dans son ouvrage de 1987, Olga Amsterdamska proposait sous le titre *Schools of Thought: The Development of Linguistics from Bopp to Saussure* ce qui semble bien être le seul ouvrage d'ensemble sur cette approche de l'histoire de la linguistique sous l'angle des « écoles de pensées ». Elle mettait bien en évidence – d'un point de vue de sociologie des sciences certes extérieur à la linguistique mais particulièrement bien informé – la double structuration du champ scientifique selon deux types d'impératif. D'un côté, la constitution d'un champ de savoir dont le développement implique et suppose à la fois un certain nombre de « contraintes » d'ordre cognitif, et, de l'autre, un champ social ouvert à d'autres « contraintes » d'ordre institutionnel et social. Face à cette dualité des règles de légitimation et à ses conséquences cognitives et institutionnelles, O. Amsterdamska pouvait montrer la grande diversité des compromis – de Bopp à Saussure – sur lesquels s'établissaient les écoles linguistiques entre les années 80 du XIX^e siècle et Saussure et la linguistique post-saussurienne entre continuité parfois déniée et nouveauté souvent largement surestimée.

On pourrait retenir particulièrement l'analyse que donne l'ouvrage – à partir de ces deux composantes cognitive et institutionnelle – de l'émergence et du développement de l'École des néogrammairiens (Leipzig) dans la mesure où la postérité saussurienne structurée en écoles hérite encore dans une large mesure (par le rôle assigné à F. de Saussure) des débats de l'époque. Si l'on admet avec O. Amsterdamska, que c'est « l'invention » du point de vue synchronique qui marque la nouveauté des saussurismes et la particularité des écoles post-saussuriennes, alors la question se pose de ce qui différencie ces dernières entre elles. Quelle place pour Genève, à côté de Prague et Copenhague ? N'est-ce pas sur la question

du changement linguistique et de son statut, la question du changement comme problème de linguistique générale, en effet, que vont se produire les démarcations les plus sensibles au sein de l'héritage saussurien ?

Or, selon O. Amsterdamska, l'affirmation de principe du « caractère sans exception des lois phonétiques » a servi surtout à son époque comme l'une de ces normes « scientifiques » dont l'adoption aurait pu ou dû permettre d'évaluer l'ensemble de la recherche linguistique. Autrement dit, la défense acharnée de ce principe par les néogrammairiens, l'acharnement symétrique de ses détracteurs à s'y opposer ne peuvent-ils être compris comme la pierre angulaire d'une lutte pour intégrer et incarner « l'élite », cette élite qui possède le droit d'établir les normes scientifiques, bien davantage que comme l'expression d'un désaccord réel sur les plans cognitifs et méthodologiques ?

Bien que l'uniformitarisme des néogrammairiens fût relativement neuf, comme étaient relativement neuves leurs explications du langage par des arguments psycho-physiques (c'était une manière de moderniser la théorie linguistique à partir de croyances philosophiques relativement courantes), ces innovations particulières ne rencontrèrent que peu d'opposition, à la différence notable de la controverse sur le caractère « sans exceptions » des lois phonétiques. Si l'on admet que tous les linguistes ont essayé de structurer leurs généralisations de manière à limiter autant que faire se pouvait le nombre des irrégularités, et puisque ni les néogrammairiens, ni leurs détracteurs n'ont été en mesure de proposer de véritables lois phonétiques « sans exception », alors cela signifie que la querelle des lois phonétiques peut difficilement s'expliquer par une divergence d'ordre strictement cognitif. (Amsterdamska 1987, p. 127. Nous traduisons)

Dans la postérité saussurienne, entre unité et pluralité, l'école de Genève désigne sans doute une unité de lieu (mais quelques contributions suggèrent des expansions géographiques possibles), une unité de temps (mais laquelle ?), une unité de doctrine (c'est une question débattue), la référence commune à un père fondateur (F. de Saussure) propre à toute école de pensée mais aussi certainement réductrice.

C'est l'enjeu de ce dossier de déterminer plus précisément dans quelle mesure, jusqu'à quel point et de quelle manière une école de linguistique est une école au sens où l'on parle d'école esthétique, caractérisée par un « style », d'école de pensée religieuse, caractérisée par un dogme et une orthodoxie, d'école philosophique, caractérisée par une doctrine et un fondateur. Quelles relations la notion d'école entretient-elle avec celle – tellement galvaudée – de paradigme ? Quels liens le développement des sciences du langage entretient-il avec un lieu, une doctrine, un fondateur, un champ⁴ ?

4 Le dossier concernant l'école de Genève est partiellement instruit depuis plusieurs années en Suisse. On citera sans souci d'exhaustivité R. Amacker (1975, 1991, 2000, 2001), C. Forel (2008), A. M. Fryba-Reber (1994, 2001), R. Godel (1961/1984, 1974), G. Redard (1982).

Le X^e congrès des orientalistes tenu à Genève en 1894 est l'occasion pour M. Bréal d'évoquer une « école genevoise de linguistique ». **D. Savatovsky** revient sur cette première occurrence de l'expression. Saussure a-t-il en effet tenté précocement de constituer une telle « école » ? Sur quels impératifs théoriques et avec quel succès ? Entre continuité et innovation (sans doute souhaitée), cette première école de Genève (avortée) a-t-elle un rapport avec celle qui ne se constituera que bien plus tardivement ?

Si les cours de linguistique générale professés par F. de Saussure ont bien donné le coup d'envoi de l'école de Genève à travers la rédaction du *CLG* par Bally et Sechehaye, quelle place réserver à l'enseignement du maître dans le domaine indo-européen, enseignement auquel ont assisté les deux disciples (qui n'ont pas assisté aux leçons de linguistique générale) ? **G. D'Ottavi** choisit de prendre à la lettre la notion d'école : quel maître pour quels élèves ? Pour quels effets ? Quel enseignement, avec quel degré de généralité ? Avec quel contenu d'enseignement ? Quelle « cartographie » pour l'école de Genève ?

Si une école s'inscrit forcément dans un champ, la Société linguistique de Paris fournit bien pour l'entre-deux guerres, comme nous le rappelle **P.-Y. Testenoire**, le terrain commun, « le champ » et l'observatoire de nombreux aspects de la linguistique française, européenne et mondiale. Le processus d'autonomisation et d'identification de l'école de Genève (qui aboutira à la création de la *Société linguistique de Genève* et à la fondation des *Cahiers Ferdinand de Saussure* en 1940/1941) est-il perceptible à travers les compte-rendus du *Bulletin* ? Selon quelles modalités ?

A. Curea s'intéresse pour son compte à la consistance doctrinaire propre à l'école de Genève⁵. Entre Ch. Bally, A. Sechehaye, H. Frei, quelle homogénéité de doctrine ? La thématique de *l'expression* est-elle susceptible de rassembler et de mettre en évidence une différentielle d'identification qui permette à la fois de suivre le fil de Saussure à l'école de Genève et de dessiner une ligne de démarcation vis-à-vis d'autres écoles ? En quoi le fonctionnalisme de Genève s'apparente-t-il et se différencie-t-il de celui de Prague ? Du structuralisme dont se réclame l'école de Copenhague et sa revue *Acta linguistica : revue de linguistique structurale* (1937) ?

Enfin, **E. Fadda** aborde la question sous un autre angle. Si l'origine de l'école de Genève n'est pas facilement discernable (Saussure 1894 ? Création de la *Société linguistique de Genève* en 1940 ?), la question de son terme n'est guère plus claire. Quelle place accorder à J. L. Prieto, l'ultime titulaire de la chaire de F. de Saussure à l'université de Genève ? Inventeur d'une sémiologie de deuxième génération (ou de première si l'on accorde que la sémiologie de Saussure reste un projet), Prieto s'inscrit-il dans la filiation de ses aînés ?

5 Voir Anamaria Curea (2015).

De nombreux arguments fournis par l'ensemble des contributeurs plaident pour une conception *compréhensive* (plutôt *qu'intégrative*) de ce qu'est une école linguistique. Rassemblements et dispersions, continuités et discontinuités sont dans le domaine des sciences du langage des paramètres trop larges pour rendre compte unilatéralement des processus de renouvellement et de transmission des connaissances. Discipline « à faible taux de réinscription des connaissances », la linguistique reconduit sans cesse au xx^e siècle l'idéal d'un Cercle (une encyclopédie) où elle puisse affirmer son identité et la tentation d'en dépasser les limites pour assurer ou du moins s'imaginer un avenir possible et un progrès dont aucune école ne constitue à elle seule le territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Amacker, René, 1975. *Linguistique saussurienne*, Genève, Droz.
- 1991. « Charles Bally et la stylistique », in Huot, Hélène, *La grammaire française entre comparatisme et structuralisme, 1860-1970*, Paris, Armand Colin, 115-154.
- 2000. « Le développement des idées saussuriennes chez Bally et Sechehaye », *Historiographia Linguistica*, 27-3, 205-264.
- 2001. « Ch. Bally juge de la *grammaire des fautes* d'Henri Frei », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 54, 5-20.
- Amsterdamska, Olga, 1987. *Schools of thought. The Development of Linguistics from Bopp to Saussure*, Dordrecht/Boston/Lancaster/Tokyo, D. Reidel Publishing Company.
- Brémond, Abbé Henri, 1923. *Histoire Littéraire du Sentiment Religieux en France depuis la Fin des Guerres de Religion jusqu'à nos Jours*, tome IV, Paris, Librairie Bloud et Gay.
- Curea, Anamaria, 2015. *Entre expression et expressivité : l'école linguistique de Genève de 1900 à 1940. Charles Bally, Albert Sechehaye, Henri Frei*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Langages ».
- Forel, Claire, 2008. *La linguistique sociologique de Charles Bally. Étude des inédits*, Genève, Droz.
- Fryba-Reber, Anne-Marie, 1994. *Albert Sechehaye et la syntaxe imaginative : contribution à l'histoire de la linguistique saussurienne*, Genève, Droz.
- 2001, « La revanche de la stylistique : hommage d'Albert Sechehaye à son prédécesseur et ami Charles Bally », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 54, 125-144.
- Godel, Robert, 1961. « L'école saussurienne de Genève », repris in *Cahiers Ferdinand de Saussure* 38, 77-82.
- 1974. « Problèmes de linguistique saussurienne », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 29, 75-89.
- Grishakova, Marina, Salupere, Silvi (eds), 2015. *Theoretical Schools and Circles: Literary Theories, History, Philosophy*, New York, Routledge.
- Hjelmslev, Louis, 1971. *Essais linguistiques*, Paris, Éditions de Minuit.
- Jakobson, Roman, 1973. *Essais de linguistique générale 2*, Paris, Éditions de Minuit.
- Puech, Christian (éd.), 2006. « Histoire des théories linguistiques et horizons de rétrospection », *Histoire Épistémologie Langage*, 28-1.
- Puech, Christian (éd.), 2013. « Les structuralismes linguistiques : problèmes d'historiographie comparée ». *Les dossiers d'HEL* n°3 (supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*) <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/num3/num3.htm>.
- Puech, Christian, Raby, Valérie (éds), 2011. « Histoire des idées linguistiques et horizons de rétrospection- II », *Histoire Épistémologie Langage*, 33-2.
- Togeby, Knud, 1971. « Le développement de la linguistique moderne, comparé à celui des belles-lettres », *Bulletin du Cercle Linguistique de Copenhague 1941-1965*, <bulletins VIII-XXXI>, Copenhague, Akademisk Forlag.